

(2) Lors de la 2ème étude sur le terrain

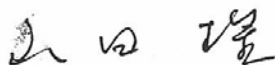
**PROCES VERBAL DES DISCUSSIONS RELATIVES A
L'ETUDE DU CONCEPT DE BASE
POUR LE PROJET DE REHABILITATION DU STADE OMNISPORTS
AHMADOU AHIDJO DE YAOUNDE
EN REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

En réponse à la requête du Gouvernement de la République du Cameroun (désignée ci-après par "le Cameroun"), le Gouvernement du Japon a décidé d'exécuter une Etude du Concept de Base relative au "Projet de Réhabilitation du Stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé" (désigné ci-après par "le Projet") et a confié sa réalisation à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désigné ci-après par "la JICA").

La JICA a délégué au Cameroun du 12 octobre au 19 novembre 2005 une mission chargée de l'Etude du Concept de Base (désignée ci-après par "la Mission") conduite par Monsieur Osamu YAMADA, chef de Mission, conseiller technique, l'Institut pour la Coopération Internationale de la JICA.

La Mission a eu des discussions avec les responsables concernés du Ministère des Sports et de l'Education Physique (désigné ci-après par "le MINSEP") du Gouvernement du Cameroun et a effectué les études sur terrain. A la lumière des discussions, les deux parties ont confirmé les points essentiels des discussions mentionnés dans les pages suivantes. L'équipe de l'ingénieur-conseil continuera ses études sur le terrain jusqu'au 19 novembre 2005. La Mission poursuivra l'Etude et élaborera le Rapport de l'Etude du Concept de Base.

Fait à Yaoundé, le 19 octobre 2005



M. Osamu YAMADA
Chef de Mission
Mission de l'Etude du Concept de Base
Agence Japonaise de Coopération
Internationale (JICA)
Japon



M. Paul HAMADOU
Secrétaire Général
Ministère des Sports et de l'Education
Physique
République du Cameroun

g

9

/

1. Composantes faisant l'objet du Projet

A l'issue des discussions, la partie camerounaise a compris la proposition de la Mission concernant les composantes faisant l'objet du projet et celles exclues telles qu'elles sont indiquées dans l'annexe-1 et qu'on envisage d'avancer en principe le projet dans ce sens. La partie camerounaise a également compris que le contenu du projet pourra cependant faire l'objet de modification suivant le résultat de l'analyse à approfondir ultérieurement au Japon et le résultat de l'examen du contenu par les autorités japonaises au niveau de la coopération financière non remboursable du Japon.

2. Calendrier de l'étude

La Mission a expliqué qu'après avoir accompli la présente étude, la JICA analysera le résultat de l'étude au Japon pour élaborer le rapport sommaire de l'étude du concept de base et enverra une mission au Cameroun en mars 2006 pour expliquer ledit rapport. La partie camerounaise l'a noté.

3. Système de la coopération financière non remboursable du Japon

La Mission a donné à la partie camerounaise une explication complémentaire suivante sur le système de la coopération financière non remboursable du Japon. La partie camerounaise a compris le contenu.

- (1) Projet du calendrier d'exécution du projet en cas de décision de son exécution (Annexe-2)
- (2) Système et règles de l'appel d'offres etc. en cas de décision de son exécution

4. Budget et personnel nécessaire à l'entretien

4-1 La Mission a proposé à la partie camerounaise d'assurer le coût d'entretien approximatif et le personnel nécessaire à l'entretien que la Mission a approximativement estimé en cas d'exécution du projet et tels qu'ils sont indiqués dans l'Annexe-3. La partie camerounaise a donné son accord d'inscrire le coût d'entretien et d'assurer le personnel nécessaire à l'entretien le moment venu.

4-2 La Mission a expliqué à la partie camerounaise l'importance de l'entretien, surtout celle de la pelouse et la nécessité de disposition du personnel spécialement chargé de l'entretien de la pelouse au Stade. La partie camerounaise l'a compris. Les deux parties ont consenti qu'en cas d'exécution du projet la partie camerounaise disposera le personnel chargé de l'entretien de la pelouse nouvellement posée depuis le commencement des travaux de la pose de la pelouse pour recevoir un transfert technologique.

5. Autres points

5-1 La partie camerounaise a indiqué que la FIFA a donné son accord d'utilisation du Stade pour les matchs internationaux en 2005 et que la réalisation du présent projet de réhabilitation améliore encore les conditions du stade, en fin de compte il n'y a pas de problème de la position et de la valeur du stade pour les matchs internationaux après la réhabilitation. La Mission l'a compris.



5-2 La partie camerounaise a exprimé son souhait d'envisager l'aménagement de la piste d'athlétisme du stade dans le cadre du projet. La Mission a expliqué en indiquant les raisons suivantes que cet aménagement ne peut pas être envisagé dans le cadre du projet.

(1) Le présent projet vise la promotion de la culture du football.

(2) Etant donné que la piste d'athlétisme n'a jamais été renouvelée après l'aménagement initial, il est nécessaire de faire une réfection totale et le coût des travaux de réfection totale est très important.

5-3 La partie camerounaise a expliqué qu'elle mettra en place un comité interministériel dont les membres seront les responsables des ministères tels que : le ministère des Relations Extérieures, des Finances, des Travaux Publics etc... pour résoudre des problèmes spécifiques au projet lors de la mission d'explication du rapport sommaire de l'étude du concept de base prévue en mars 2007, présidé par le Secrétaire Générale du Ministère des Sports et de l'Education Physique. Ce comité tiendra des réunions au fur et mesure en vue de résoudre les problèmes en cas de décision de l'exécution du projet.

(1) Exonération des taxes d'importation et TVA

(2) Inscription du budget nécessaire pour et après les travaux de réhabilitation

(3) Autorisation des travaux etc.

5-4 La Mission a proposé non seulement le transfert technologique par un expert japonais pendant les travaux de la pose de la pelouse dans le cadre du présent projet, mais aussi celui par un autre expert japonais à court terme. Elle a expliqué que pour ce faire il est nécessaire d'adresser une requête d'une autre coopération que la coopération financière non remboursable, à savoir une coopération technique par voie diplomatique. En cas d'envoi d'un expert en 2008, il faut présenter ladite requête en 2007. La partie camerounaise l'a compris.

5-5 La partie camerounaise s'est engagée de prendre les mesures suivantes nécessaires à l'entretien de la pelouse en cas de décision de l'exécution du projet.

(1) La partie camerounaise prête gratuitement un des annexes du terrain de football pour la pousse de la pelouse à utiliser pour la pose sur le Stade dont une superficie est d'environ 10.000m².

(2) Après l'achèvement des travaux de réhabilitation, la partie camerounaise maintiendra une partie de ce terrain (d'environ 100m²) pour la pépinière.

5-6 La Mission a expliqué qu'il est possible d'organiser le match de football une fois par semaine si l'on entretient d'une manière appropriée la pelouse. Sur la base de cette considération, la Mission a proposé d'établir le plan d'utilisation du terrain après la réhabilitation. La partie camerounaise a donné son accord.

Annexe-1 : Tableau des composantes faisant l'objet du projet et celles exclues (projet)

Annexe-2 : Calendrier de l'exécution du projet en cas de détermination de son exécution (projet)

Annexe-3 : Système actuel de l'entretien et du budget, et proposition (projet)

Proposition des composantes faisant l'objet du projet

Priorité	Composantes	Ordre de priorité par la partie camerounaise	Remarques
1	Pose d'une pelouse naturelle	1	L'espèce de la pelouse et le type des équipements d'entretien de la pelouse ne sont pas encore déterminés.
2	Travaux d'étanchéité	3	
3	Fixation de nouveaux garde-fous	4	
4	Réfection des équipements de radiodiffusion	5	
5	Installations des marqueurs de score mobiles	6	
6	Pose de la peinture sur les gradins	14	
7	Aménagement de la salle de presse	8	
8	Pose des pavés sur la plateforme supérieure des virages et tribunes B	9	
9	Réhabilitation des toilettes présidentielles	Composante additionnelle	
10	Pose des chaises pour invités spéciaux	10	
11	Renouvellement du châssis de la porte vitrée de la tribune présidentielle	Composante proposée par l'équipe d'ingénieurs conseils	
12	Retouche de mortier des parties de l'ouvrage où l'armature du béton armé est exposée	Composante proposée par l'équipe d'ingénieurs conseils	
13	Construction des nouvelles toilettes	11	
14	Réparation des escaliers existants	13	
15	Aménagement du passage piétonnier bitumé	16	

Proposition des composantes exclues

-	Installation des projecteurs spéciaux pour matchs de nuit	2	
-	Construction de nouveaux escaliers extérieurs	7	
-	Remplacement des lumières intérieures du stade	12	
-	Réhabilitation des toilettes intérieures existantes	15	



PROJET DE REHABILITATION DU STADE OMNISPORTS DE YAOUNDE

Calendrier d'exécution du Projet (prévu)

Article	2005												2006												2007											
	Année	Mois	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12							
Etude du Concept de base	Travaux préparatoires au Japon																																			
	Première étude sur terrain																																			
	Première analyse au Japon																																			
	Deuxième étude sur terrain																																			
	Deuxième analyse au Japon																																			
	Explication du Rapport Sommaire de l'Etude du Concept de base																																			
Contrat	Etablissement du Rapport Définitif de l'Etude du Concept de Base																																			
	Approbation par le Conseil Ministériel																																			
Concept d'exécution	Signature de l'Echange de Notes																																			
	Contrat d'expert conseil																																			
	Etude sur terrain																																			
	Concept détaillé (APD)																																			
	Explication et approbation du Dossier d'appel d'offres																																			
	Lancement de l'appel d'offres																																			
	Explication, distribution du dossier, questions et réponses																																			
	Séance de l'appel d'offres																																			
	Dépouillement des plis																																			
	Signature du marché																																			
Travaux d'exécution	Approbation du marché (MAE)																																			
	Réunion avec l'entrepreneur etc.																																			
	Mesure des installations et équipements existants																																			
	Etablissement du dossier approuvé par le Maître d'Ouvrage																																			
	Fabrication des équipements																																			
Travaux d'exécution	Emballage, transport, dédouanement																																			
	Installation et réglage des équipements																																			
	Travaux de préparation																																			
	Travaux temporaires directs et enlèvement																																			
	Travaux de construction																																			
Travaux sur le site	Travaux des équipements																																			
	Inspection et réception																																			

MAE: Ministère des Affaires Etrangères MINSEP: Ministère des Sports et de l'Education Physique